

## POLITIQUE DE COMMANDITES

<b>APPROUVÉE PAR :</b>
<u>16 août 2010</u>
Conseil d'administration Café Caus
<u>23 août 2010</u>
Conseil d'administration Université de Sherbrooke

## POLITIQUE DE COMMANDITES

Chaque année, la Coopérative de l'Université de Sherbrooke et Café Caus, coopérative de solidarité, apportent leur soutien à des gens et des événements qui ont pour but d'améliorer la qualité de vie des communautés où elles sont présentes. De façon générale, ce sont les secteurs de l'éducation, de la culture et des sports qui sont au cœur de leur programme de commandites, mais de façon plus particulière des commandites qui doivent rencontrer des objectifs précis qui rejoignent la mission des deux coopératives. En favorisant la commandite d'activités et d'événements culturels, les coopératives témoignent toute la fierté qu'elles vouent aux artistes d'ici et à leur dynamisme, à leur talent et à leur créativité. Par leur soutien au milieu sportif, elles visent à encourager l'excellence, la détermination ainsi que la formation et le développement des personnes et des athlètes.

Pour que chaque demande soit traitée comme il se doit, nous avons développé une politique de commandite claire et précise.

---

## **Critères de sélection**

Les coopératives accordent leur priorité à des commandites qui correspondent à leurs valeurs et à leurs objectifs stratégiques. D'une façon générale, elles optent pour des événements qui favorisent :

- une grande visibilité pour les coopératives, outre celle de leur logo;
  - la possibilité d'organiser des activités sur les lieux de l'événement auprès de leurs membres;
  - un rayonnement sur une communauté, notamment sur leur groupe cible prioritaire, soit les personnes âgées de 18-25 ans.
  - Être réalisé par des étudiants ou par le personnel de l'Université de Sherbrooke et bénéficier directement aux membres de la communauté universitaire.
- 

## **Exclusions**

Par souci d'équité et de rigueur, les coopératives ont décidé d'exclure de leur politique de commandites les cas suivants :

- demande pour soutenir un particulier (bénéfice personnel);
- propriétés sportives professionnelles;
- groupes religieux ;
- projet lié à un parti politique ou à un candidat appartenant à un parti politique ou groupe de pression;
- étude de faisabilité;
- campagnes de relations publiques et publicitaires;

## **Attribution des commandites**

En ce qui a trait à l'attribution des commandites, les coopératives vous invitent à tenir compte des éléments suivants :

- une seule contribution financière est fournie à un même organisme sur une base annuelle;
- le renouvellement de la commandite n'est pas automatique d'année en année sauf s'il y a une entente à long terme et chaque nouvelle requête doit nous être soumise pour évaluation;
- la Coopérative administre sa politique des soutiens aux activités le plus équitablement possible selon ses objectifs et son budget;

## POLITIQUE DE COMMANDITES

<b>APPROUVÉE PAR :</b>
<u>16 août 2010</u>
Conseil d'administration Café Caus
<u>23 août 2010</u>
Conseil d'administration Université de Sherbrooke

## POLITIQUE DE COMMANDITES

Chaque année, la Coopérative de l'Université de Sherbrooke et Café Caus, coopérative de solidarité, apportent leur soutien à des gens et des événements qui ont pour but d'améliorer la qualité de vie des communautés où elles sont présentes. De façon générale, ce sont les secteurs de l'éducation, de la culture et des sports qui sont au cœur de leur programme de commandites, mais de façon plus particulière des commandites qui doivent rencontrer des objectifs précis qui rejoignent la mission des deux coopératives. En favorisant la commandite d'activités et d'événements culturels, les coopératives témoignent toute la fierté qu'elles vouent aux artistes d'ici et à leur dynamisme, à leur talent et à leur créativité. Par leur soutien au milieu sportif, elles visent à encourager l'excellence, la détermination ainsi que la formation et le développement des personnes et des athlètes.